



Maine et Loire

COVID 19 : dotation de masques.

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Dotation de masques :

FO DGFIP49 écrit au Directeur local.

Ci-dessous le courrier adressé le 2 septembre à Mr Derrac concernant la dotation de masques, nous sommes en attente de sa réponse.

Monsieur le Directeur Départemental,

Chaque agent de la Direction Départementale des Finances Publiques du Maine et Loire a reçu avant le 1^{er} septembre 2020, une dotation de 6 masques (lavables 20 fois).

Des collègues nous font part de leur regret de ne pas avoir reçu une dotation d'au moins 10 masques. En effet, un minimum de 10 masques permettrait d'être équipé pour une semaine entière.

Par ailleurs, et suivant les recommandations du secrétariat général rappelées en page 5 du livret « Bien mettre son masque pour se protéger » paru le 31/08/2020 », « *le lavage des masques doit être effectué en machine à part d'autres vêtements avec un produit lessiviel adapté au tissu dont le cycle comprend un plateau minimum de 30 mn à 60°C...* »

Ainsi, une dotation totale d'au moins 10 masques limiterait à une par semaine le nombre de machines pour lavage des masques contre deux actuellement, ce qui serait plus économique et écologique.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous indiquer si une dotation minimum complémentaire de 4 masques lavables par agent est envisageable à très courte échéance.

Dans l'attente de vos éléments de réponse, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Pour les représentants FO DGFIP 49 au CHS CT,

**J'adhère au syndicat libre et indépendant,
j'adhère à FORCE OUVRIÈRE !**

BULLETIN
D'ADHESION



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiat SIP Angers EST cité administrative bat D 15 b rue Dupetit-Thouars Angers